DEPARTEMENT du VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT

Accusé de réception en préfecture 095-219502192-20241206-2024-169-DE Date de télétransmission : 10/12/2024 Date de réception préfecture : 10/12/2024

D'ARGENTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ERMONT

**COMMUNE D'ERMONT** 

\_\_\_\_\_

SÉANCE DU 06 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six du mois de décembre à 19 H 00

## **OBJET: AFFAIRES GENERALES**

Désignation d'un membre issu du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

> Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 29 novembre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Xavier HAQUIN.

## N°2024/169

## Présents :

M. Xavier HAQUIN, Maire

M. BLANCHARD, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR, Mme DUPUY, M.RAVIER, Adjoints au Maire

M. CARON, M. ANNOUR, Mme DEHAS, Mme GUEDJ, Mme GUTIERREZ, Mme BENLAHMAR, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT, Mme THYS, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, M. JOBERT, Mme BARIL, M. MELO DELGADO, M. KHINACHE, Mme DAHMANI, Conseillers Municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condidtion de quorum est de 18 membres présents).

(pouvoir à M. NACCACHE) **Mme CASTRO-FERNANDES** (pouvoir à M. HAQUIN) Mme CHESNEAU MUSTAFA Mme LEMARCHAND (pouvoir à Mme DEHAS) (pouvoir à M. ANNOUR) Mme APARICIO TRAORE (pouvoir à M. CARON) M. GODARD (pouvoir à Mme MEZIERE) M. KEBABTCHIEFF (pouvoir à M. MELO DELGADO) M. BAY

Absent: M. KNOBLOCH

Déposée en Sous-Préfecture le : 10 12 24

Publiée le : 13 12 24

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. ANNOUR ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais u voies de recours : Si vous résirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy -Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

#### Délibération N° 2024/169

#### **OBJET:**

## AFFAIRES GENERALES

Désignation d'un membre issu du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

# Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L. 123-4 à L. 123-8 et R. 123-1 à R. 123-26;

VU la délibération n°2020/034 du 25 mai 2020 portant sur la fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et la désignation de ses membres issus du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que le nombre de membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a été déterminé par le Conseil municipal ;

CONSIDÉRANT la démission de la deuxième adjointe au Maire rendue effective le 19 novembre 2024;

CONSIDÉRANT l'installation d'une nouvelle conseillère municipale ;

CONSIDÉRANT que l'élue démissionnaire était membre du Conseil d'administration et viceprésidente du Centre Communal d'Action Sociale ;

**CONSIDÉRANT** de ce fait, qu'il y a lieu de revoir la représentation du Conseil municipal d'Ermont au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil Municipal, en application des dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, a décidé à l'unanimité de ne pas procéder à cette désignation au scrutin secret,

# Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DÉSIGNE**, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, ses représentants comme suit :

### Liste « Ensemble, renforçons nos liens » : 7 Sièges

- 1- Mme Angélique MEZIERE
- 2- Mme Fazila DEHAS
- 3- M. Othman KNOBLOCH
- 4- M. Yannick CARON
- 5- M. Nicolas GODARD
- 6- Mme Florence GUEDJ
- 7- Mme Najat BENLAHMAR

Liste « Ermont Citoyen, la Gauche rassemblée » : 1 Siège

1- M. Jean-François HEUSSER

Pour extrait conforme,

Conseiller departemental du Val d'Oise, Xavier HAQUIN